

DECLARATION ET VERSEMENT DES COTISATIONS CDG 58

A réaliser **avant la transmission du bordereau de paye au comptable** en vue de la vérification de la concordance entre le montant déclaré et le montant versé. Le bordereau de versement imprimable constitue la pièce justificative à joindre à l'appui du mandat.

Rappeler les références du virement dans le libellé de votre mandat de paiement sous le format :

COLLECTIVITE COTIS580000/MOIS_ANNEE

Ce libellé (qui apparaît clairement sur le bordereau imprimable) permet l'identification des versements mensuels de chacune des 400 collectivités concernées.

La déclaration des cotisations au Centre de Gestion de la Nièvre se fait en ligne, elle n'est pas prise en compte dans la DSN.

Accès à la déclaration

Se connecter sur **AGIRHE** <https://www.agirhe-cdg.fr/login.aspx?dep=58>

(de préférence avec **MOZILLA FIREFOX**)

Compléter les champs « nom d'utilisateur » et « mot de passe »

Survoler avec la souris l'onglet « **collectivité** » et cliquer sur « **détail de la collectivité** »

Ajouter la cotisation du mois

Se positionner sur l'onglet cotisations



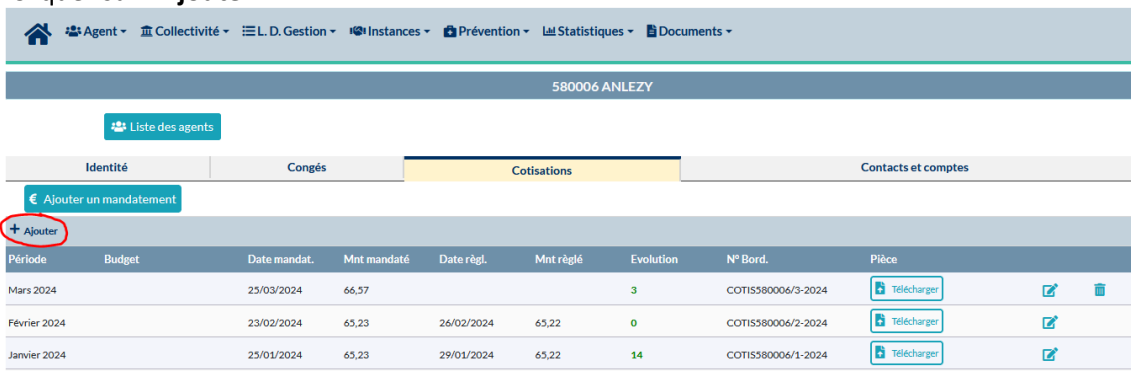
Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de gestion de la Nièvre
CENTRE DE GESTION DE LA F.P.T.
Dernière connexion le 10/04/2024 à 14:10 [Se déconnecter](#)

581800 CENTRE DE GESTION DE LA F.P.T.

Liste des agents

Identité	Congés	Cotisations	Contacts et comptes	Assurances				
Ajouter un mandatement								
+ Ajouter								
Période	Budget	Date mandat.	Mnt mandaté	Date règl.	Mnt réglé	Evolution	N° Bord.	Pièce
Aucune ligne								
Année	Montant Déclaré	Evolution N/N-1						
Aucune ligne								
Historique des taux de cotisations								

Cliquer sur +Ajouter



580006 ANLEZY

Liste des agents

Identité	Congés	Cotisations	Contacts et comptes					
Ajouter un mandatement								
+ Ajouter								
Période	Budget	Date mandat.	Mnt mandaté	Date règl.	Mnt réglé	Evolution	N° Bord.	Pièce
Mars 2024		23/03/2024	66,57			3	COTIS580006/3-2024	Télécharger
Février 2024		23/02/2024	65,23	26/02/2024	65,22	0	COTIS580006/2-2024	Télécharger
Janvier 2024		25/01/2024	65,23	29/01/2024	65,22	14	COTIS580006/1-2024	Télécharger

Renseigner les zones matérialisées ci-dessous en jaune.

Attention : s'assurer de l'exactitude de la date de mandatement et de la période

Les **assiettes de cotisations** du Régime Général et de la CNRACL dans les champs « **montants** »

Le **nombre d'agents** rémunérés dans les champs « **effectifs** »

Indiquer les bases URSSAF

date modifiable en utilisant le calendrier

1

2

3

4

Cliquer sur **1** **Calculer le total** pour calculer

2 **Ajouter** pour valider ou **4** **Fermer** pour quitter sans prendre en compte les modifications

3 **Imprimer** pour imprimer

4 **Fermer** pour quitter la page

Les informations restent modifiables jusqu'à ce que le CDG enregistre votre règlement. Cliquer alors sur **Mettre à jour** au lieu d' **Ajouter**

Saisie à renouveler chaque mois à l'élaboration de vos paies

Les cotisations sont à verser sur le compte suivant :

RIB	Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé
	100071	58000	00002002600	43

IBAN	FR76	1007	1580	0000	0020	0260	043

Domiciliation **TPNEVERS**

BIC **TRPUFRP1**

Titulaire du compte :

CDG 58 - REGIE DE RECETTES
24 RUE DU CHAMP DE FOIRE
BP 3
58028 NEVERS CEDEX

Aucun autre règlement ne doit être effectué sur ce compte

Afin d'éviter toute confusion, il est conseillé d'utiliser un tiers spécifique pour le versement des cotisations CDG : exemple **CDG 58 cotisations**